

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une campagne estivale pour inciter les insulaires à trier encore plus

Le tri est devenu le premier geste écocitoyen à la portée de tous et possible partout. Pour encourager les Corses à trier encore plus et encore mieux, le SYVADEC et les intercommunalités déploient une campagne estivale de promotion de ce petit geste du quotidien aux grands effets.

Parmi les gestes qui contribuent à la préservation de l'environnement, le tri est sans aucun doute le plus facile et à la portée de tous. Indispensable pour réduire le volume des déchets à enfouir, économiser les ressources naturelles de la planète, limiter les pollutions, il permet aussi créer de la richesse et des emplois.

Les insulaires ont bien conscience de l'importance de ce geste. Ainsi, 80 % d'entre eux considèrent le tri des déchets comme un levier individuel pour protéger l'environnement selon le baromètre 2023 « Les Corses et l'environnement ». Ils sont aussi 69 % à déclarer trier souvent ou toujours les déchets comme le verre, les emballages, le papier ou le carton et 4 sur 10 à indiquer le faire davantage depuis 2 ans.

Un geste facile, utile...

Au premier semestre 2024, chaque habitant a trié 31 kg d'emballages, de papier et de verre. La marge de progression reste importante, puisque 70% du contenu de nos poubelles pourrait encore être trié. C'est pourquoi, le SYVADEC et les intercommunalités s'emploient sans relâche à sensibiliser les habitants à ce geste du quotidien indispensable.

... et obligatoire

Face à l'urgence climatique, l'obligation de tri pour les particuliers comme pour les professionnels est en effet plus que jamais à rappeler.

En vertu du Code l'Environnement et des lois AGEC et de transition énergétique pour une croissance verte (LTECV), les particuliers sont ainsi tenus de respecter les consignes fixées par les collectivités : tri des emballages, du papier, du verre, des biodéchets, des cartons et des déchets à déposer en déchèterie, sous peine d'être sanctionnés d'une amende forfaitaire.

De leur côté, les professionnels, quelle que soit leur activité, sont également soumis à l'obligation de tri de tous leurs déchets.

Si le service public se charge de la collecte de ces flux, l'entreprise doit s'acquitter du paiement d'une redevance spéciale.

Si le service public n'assure pas leur collecte spécifique, car n'est pas une obligation, l'entreprise doit faire appel à un prestataire privé pour collecter ses déchets.

Un recyclage garanti

Bien triés, les emballages, le papier, le carton et le verre se recyclent en nouvelles matières premières et les biodéchets deviennent du compost de haute qualité.



En 2023, 10 000 tonnes d’emballages, 2 000 tonnes de papier et 14 000 tonnes de verre ont ainsi été recyclées grâce au tri des Corses.

Une fois déposés dans les bornes et bacs de tri, ils sont collectés par les communautés de communes ou d’agglomération et apportés dans les centres de regroupement du tri du SYVADEC.

Le verre est chargé en vrac dans des camions de grande taille et envoyé chez Ol-Glasspack à Béziers. Il sera recyclé à l’infini en nouvelles bouteilles.

Les emballages sont mis en balles avant chargement. Ils passent d’abord par le centre de tri PAPREC de Lansargues où ils sont séparés mécaniquement et regroupés par matériau : carton, tétrapack, différents types de plastiques, acier et aluminium.

Puis, ils partent vers des usines de recyclage. En fonction des matières, ils y seront broyés, lavés ou fondus, et transformés pour le plastique, en paillettes, pour le carton, en pulpe, pour l’aluminium, en blocs et pour les métaux, en bobines ou barres.

Ils deviendront de la matière première qui pourra être utilisée pour la fabrication de nouveaux emballages ou produits (canalisations, matériaux pour l’isolation, bouteilles en plastique, emballages, objets en acier ou aluminium...).

Le papier, qui est trié séparément en Corse dans les bacs bleus, est orienté directement vers les papeteries et redeviendra du papier ou du carton.

Tout ce qui est trié en Corse est valorisé : en grande majorité en France et pour une petite partie en Espagne et en Italie.



La campagne de promotion du tri

Le SYVADEC et les intercommunalités déploient tout l'été une campagne de promotion du tri des emballages, du papier et du verre.

Son objectif : inciter les Corses à trier davantage en leur démontrant la facilité et l'utilité du geste mais aussi en améliorant l'information sur les consignes de tri, souvent méconnues, et en les rassurant sur le recyclage effectif des déchets triés.

Elle se décline sur les abris bus d'Ajaccio et de Bastia, dans le Corse Matin, sur les ondes de RCFM et sur les réseaux sociaux du SYVADEC et des intercommunalités.

Le visuel met en scène des déchets du quotidien dans le but d'attirer l'attention, de convaincre et de déclencher le geste de tri, le message jouant sur la norme sociale pour favoriser le passage à l'action (inciter faire comme les autres).

Les messages rappellent la consigne de tri : dans quelle poubelle va le déchet.



Contact presse :

Catherine Vernaz – Responsable communication

Tél. 06 25 44 86 11

Courriel : catherine.vernaz@syvadec.fr

